

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

Le 15 janvier 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **14 janvier 2019** à 19h36, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents : Monsieur Charles Brochu Monsieur Éric Courteau
 Madame Sylvie Giroux Monsieur Fernand Leclerc
 Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Claudette Lapointe, directrice générale est aussi présente.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

2019-001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y ajoutant les points 8.16 à 8.18 et les points 9 à 11 et le point 8.13 est devancé après l'adoption de l'ordre du jour, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2018
 - 3.2 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 13 décembre 2018
 - 3.3 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2018
4. Correspondance
5. Divers comités
 - 5.1 Demande pour une cabane à sucre commerciale (hors période des sucres) – 640 Route 243, lot 5 535 885
6. Finance
 - 6.1 Présentation des comptes à payer
 - 6.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 6.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
7. Adoption de règlement et dispense de lecture (S/O)
 - 7.1 Adoption du règlement de taxation numéro 558 concernant l'année financière 2019
8. Affaires nouvelles et suivies
 - 8.1 Mandat à l'Union des municipalités du Québec – Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2019
 - 8.2 Dépôt de la liste des permis 2018 par genre de construction
 - 8.3 Infotech – Achat d'un mini-module pour le traitement des fichiers d'encaissement SIPC
 - 8.4 Infotech – Achat d'une banque d'heure
 - 8.5 Chemin Armstrong – Demande de prix pour services professionnels
 - 8.6 Centre d'Action Bénévole de Richmond – Demande de dons
 - 8.7 Programme Emplois d'été du Canada
 - 8.8 Tour CIBC Charles-Bruneau – Demande d'autorisation de passage
 - 8.9 BERTHA - Offre de service pour le montage du site WEB et d'un nouveau logo pour Cleveland
 - 8.10 Carole St-Hilaire – Demande de dons
 - 8.11 Approbation de l'annexe relative à l'adhésion de la municipalité de Stoke à l'entente intermunicipale en matière de gestion des matières organiques
 - 8.12 HB Archivistes – Offre de services pour les travaux d'archivage
 - 8.13 Adjudication des divers articles à vendre
 - 8.14 GSC Communication – Renouvellement du plan d'entretien
 - 8.15 Technic réseau Conseil – Achat et installation d'une switch et d'un cabinet pour assurer le bon fonctionnement des ordinateurs
 - 8.16 Centre d'interprétation de l'Ardoise – demande de dons
 - 8.17 Club Lions – Demande d'appui
 - 8.18 Varia
9. Rapport des activités de Monsieur le Maire
10. Période de questions pour le public
11. Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : le 4 février 2019

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

LE POINT 8.13 a été devancé à cette étape.

2019-002 ADJUDICATION DES DIVERS ARTICLES À VENDRE

Il est proposé par le conseiller Éric Courteau, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'adjuger la vente des articles suivants aux personnes qui ont soumissionnées le prix le plus élevé :

- La porte de garage 12 X 14 : adjudication de la soumission à monsieur Jim Coddington au montant de 750\$;
- Les 2 coupe-branches : adjudication de la soumission à monsieur Alain Boisvert au montant de 15\$ pour les 2;
- 3 CB avec base, micros et avec fréquence FM : adjudication de la soumission à monsieur Alain Boisvert au montant de 50\$;
- 2 pompes (no. 1 et 2) : adjudication de la soumission à monsieur Alain Boisvert au montant de 25\$ pour la pompe no. 1 et 25\$ pour la pompe no. 2;
- Le lot de ponceaux : adjudication de la soumission à monsieur Raynald Latremouille au montant de 50\$ pour le lot;
- Fournaise Thermo 2000 : adjudication de la soumission à monsieur John Allan au montant de 51\$.

Les taxes sont applicables.

Ces articles sont vendus tels que vu, sans aucune possibilité de garantie.

Aucune soumission n'a été reçu pour la Balayeuse sur pied.

2019-003 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-003-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2018 soit adopté, tel que présenté, en y modifiant l'erreur sur le titre de la résolution numéro 2018-222.

2019-003-2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 13 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 13 décembre 2018 soit adopté tel que présenté, en apportant un changement aux présences puisque monsieur Charles Brochu était absent et en y modifiant la résolution 2018-239 pour l'appellation de Centre de bénévolat (popote roulante) pour lire uniquement Centre d'action bénévole.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire

Paraphes de la
directrice générale

2019-003-3 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE 13 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2018 soit adopté tel que présenté, en apportant un changement aux présences puisque monsieur Charles Brochu était absent.

----- CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration, le tout selon les bons vœux du conseil.

2019-004 DIVERS COMITÉS

2019-004-1 DEMANDE POUR UNE CABANE À SUCRE COMMERCIALE (HORS PÉRIODE DES SUCRES) – 640 ROUTE 243, LOT 5 535 885

ATTENDU QUE monsieur Martin Desmarais, propriétaire du 640 route 243 au Canton de Cleveland, adresse une demande à la CPTAQ pour utiliser sa cabane à sucre à des fins autres que l'agriculture, en dehors de la période des sucres, étant situé sur le lot 5 534 885, dans la zone AF-5 ;

ATTENDU QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec demande une résolution du Conseil municipal tenant compte des critères de décision prévus à l'article 62 ;

ATTENDU QUE la demande a déjà été déposée pour une étude préliminaire le 2 novembre 2018 ;

ATTENDU QUE sa demande commerciale de table champêtre ainsi que des usages secondaires, tels que des établissements de service, un kiosque de vente de produits de la ferme, sont autorisés par la réglementation municipale;

ATTENDU QUE le comité de consultation d'urbanisme recommande la demande de Martin Desmarais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement d'appuyer la demande de monsieur Martin Desmarais, puisqu'elle ne contrevient pas à la réglementation municipale.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire

Paraphes de la
directrice générale

2019-005 FINANCE

2019-005-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement que les comptes à payer au montant de 69 934,53\$, tels que présentés aux membres du conseil, soient autorisés à être déboursés.

2019-005-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement d'entériner les dépenses incompressibles au montant de 53 056,94\$, en y ajoutant les fournisseurs suivants : numéro 351 au montant de 8 008,01\$; numéro 805 au montant de 193,16\$; et le numéro 1556 au montant de 100\$. D'entériner les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 2 280,00\$ tel que présenté aux membres du conseil.

2019-005-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement que les frais de déplacements au montant de 96,00\$ soient autorisés à être déboursés. D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de décembre 2018 au montant de 24 054,96\$ et les déductions à la source du mois de novembre 2018, au montant de 6 047,20\$.

2019-006 AVIS DE MOTION, ADOPTION DE RÈGLEMENT

2019-006-1 ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION NUMÉRO 558 CONCERNANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu:

QUE le règlement numéro 558 intitulé : **Règlement pour déterminer les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2019 et pour fixer les conditions de perception**, soit et est adopté à ce jour. D'autoriser la directrice générale à y apporter une modification à l'article sur la collecte des plastiques agricoles des petites et moyennes entreprises (Voir le modèle avec la MRC pour définition et correction).

Le règlement numéro 558 fait partie intégrante de la présente résolution.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire

Paraphes de la
directrice générale

AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

2019-007 MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – ACHAT DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2019

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Cleveland a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2019;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au *Règlement sur la gestion contractuelle pour les ententes de regroupement* de l'UMQ, adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer *le chlorure en solution liquide* dans les quantités nécessaires pour ses activités;

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement :

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière pour le *chlorure en solution liquide* nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2019;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces **documents à la date fixée;**

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

QUE le calcium liquide soit à l'étude pour l'année 2019 et que l'officier municipal en voirie porte une attention particulière à la planification du nivelage et l'épandage du calcium liquide en ayant, le plus possible, un délai court entre les deux.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS 2018 PAR GENRE DE CONSTRUCTION

La liste des permis 2018 par genre de construction a été déposée à la table du conseil.

2019-008 INFOTECH – ACHAT D'UN MINI-MODULE POUR LE TRAITEMENT DES FICHIERS D'ENCAISSEMENT SIPC

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement d'acheter un mini-module pour le traitement des fichiers d'encaissement SIPC, au coût de 850\$, plus taxes.

2019-009 INFOTECH – ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'acheter une banque de 26 heures, sans date d'expiration, chez Infotech pour le service comptable et la formation, au coût de 1960\$, plus taxes. D'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents requis pour ce service.

CHEMIN ARMSTRONG – DEMANDE DE PRIX POUR SERVICES PROFESSIONNELS

Ce point sera discuté à une prochaine réunion de conseil.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

2019-010 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE RICHMOND – DEMANDE DE DONS

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu unanimement d'autoriser un don de 850\$ au Centre d'action bénévole de Richmond pour un livret promotionnel. Que ce don soit puisé dans le poste de dons prévus au budget 2019 pour cet organisme.

2019-011 PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ DU CANADA

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale, madame Claudette Lapointe à procéder à une demande de subvention auprès de « Emploi d'été Canada 2019 » pour l'embauche d'un étudiant-voirier pour la saison estivale.

Lorsque la réponse du Ministère aura été reçue, d'autoriser la directrice générale à procéder à l'embauche de cet étudiant.

2019-012 TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU – DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement d'autoriser le passage du Tour CIBC Charles Bruneau, le 4 juillet 2019.

2019-013 BERTHA – OFFRE DE SERVICE POUR LE MONTAGE DU SITE WEB ET D'UN NOUVEAU LOGO POUR CLEVELAND

ATTENDU QUE la municipalité a demandé une soumission auprès de l'entreprise BERTHA pour la création d'un nouveau site Web et d'un nouveau logo;

ATTENDU QUE la soumission déposée par madame Marie-Eve Beaudoin de l'entreprise BERTHA comporte deux options pour la création du nouveau site WEB;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement d'accepter la soumission de l'entreprise BERTHA pour le montage du site Web, Option 1 (clé-en-main), au coût de 8 300\$ plus taxes et la création du logo au coût de 1 500\$ plus taxes.

----- La directrice générale informe les membres du conseil, qu'un document devra être rempli suite à la procédure de sollicitation de gré à gré avec Bertha (voir le règlement sur la gestion des contrats numéro 552, annexes 1 et 3).

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

2019-014 CAROLE ST-HILAIRE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE RWANDA

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu unanimement d'autoriser un don au montant de 200\$ à madame Carole St-Hilaire pour sa mission au Rwanda. Que cette dépense non prévue au budget 2019 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2019 ».

2019-015 APPROBATION DE L'ANNEXE RELATIVE À L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE STOKE À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

ATTENDU QUE la municipalité de Stoke souhaite adhérer à l'*Entente intermunicipale en matière de gestion de matières organiques*, entente signée le 2 novembre 2016.

ATTENDU QUE l'article 9 de cette entente prévoit que toute municipalité qui entend y adhérer doit obtenir le consentement unanime des municipalités locales déjà parties à l'entente;

ATTENDU QUE l'article 9 de cette entente prévoit également que pour qu'une municipalité puisse y adhérer, toutes les municipalités locales parties à l'entente doivent autoriser par résolution une annexe contenant les conditions d'adhésion de la municipalité;

ATTENDU QUE l'Annexe C, adopté par la MRC le 28 novembre 2018, prévoit les conditions d'adhésion de la municipalité de Stoke à l'entente;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland a étudié l'Annexe C et qu'il lui convient;

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement

QUE la municipalité du Canton de Cleveland consente à l'adhésion de la municipalité de Stoke à l'*Entente intermunicipale en matière de gestion des matières organiques*;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland approuve l'Annexe C qui prévoit les conditions d'adhésion de la municipalité de Stoke à l'entente et consente à ce que cette annexe soit jointe à l'entente pour en faire partie intégrante;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la municipalité de Stoke ainsi qu'à la MRC du Val-Saint-François

QUE la municipalité du Canton de Cleveland prend acte que la municipalité de Stoke devient partie à l'entente dès que les conditions d'adhésion seront respectées.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire

Paraphes de la
directrice générale

2019-016 HB ARCHIVISTES – OFFRE DE SERVICE POUR LES TRAVAUX D'ARCHIVAGE

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de *HB Archivistes* au coût de 1 068,64\$ plus taxes pour une période de 4 jours, tel qu'inscrit dans sa soumission en date du 8 octobre 2018.

2019-017 GSC COMMUNICATION – RENOUVELLEMENT DU PLAN D'ENTRETIEN

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux est résolu unanimement de ne pas renouveler le plan d'entretien des appareils téléphoniques auprès de la compagnie *GSC Communication*.

2019-018 TECHNIC RÉSEAU CONSEIL – ACHAT ET INSTALLATION D'UNE SWITCH ET D'UN CABINET POUR ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES ORDINATEURS

ATTENDU QUE les ordinateurs du bureau municipal perdent régulièrement la connexion et le réseau local;

ATTENDU QUE il est opportun d'apporter des changements à notre filage informatique qui assurera le bon fonctionnement des ordinateurs;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement d'accepter la soumission de Tech-nic Réseau Conseil pour l'achat et l'installation d'une switch Meraki 24 ports, un routeur de marque Meraki, le filage, les licences et tous les accessoires requis ainsi que l'achat d'un cabinet. Le tout pour la somme de 5 207,16\$ taxes incluses, tel qu'indiqué dans sa soumission du 18 décembre 2018.

2019-019 CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARDOISE – DEMANDE DE DON

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'autoriser un don au montant de 500\$ au Centre d'interprétation de l'Ardoise. Que cette dépense non prévue au budget 2019 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2019 ».

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

2019-020 CLUB LIONS RICHMOND-MELBOURNE

Il est proposé unanimement que la municipalité appuie le Club Lions Richmond-Melbourne en déposant une lettre en faveur de leur projet pour la rénovation de la bâtisse du Centre Ste-Famille. Monsieur Marcel St-Pierre donnera les informations à la directrice générale pour la préparation de cette lettre.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La période de questions au public a été allouée.

Il y a eu l'intervention de monsieur Marcel St-Pierre sur le point suivant :

- Lettre d'appui au Club Lions

2019-021 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau et résolu que la séance soit levée à 20h39.

Herman Herbers, Maire

Claudette Lapointe,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

CERTIFICAT DE CRÉDIT 2019-01

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour couvrir le montant des dépenses autorisées par le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland aux termes des résolutions, adoptée lors de l'assemblée du 14 janvier 2019.

À Canton de Cleveland, ce 15e jour du mois de janvier de l'an deux mille dix-neuf.

Claudette Lapointe,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 15e jour du mois de janvier de l'an deux mille dix-neuf.

Herman Herbers, Maire